

FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Etablissement du Pôle Nord-Est
du 29 mai 2015

Vendredi 29 mai, a eu lieu le Comité d'établissement France 3 Nord-Est à Strasbourg.

Avant de développer les points abordés lors de ce CE, voici tout d'abord l' édito, de notre syndicat :

"Au préalable de notre liminaire, Force Ouvrière souhaite rendre hommage à la mémoire de notre camarade de la CGT de l'INA, Annick Le Cahérec, qui nous a quitté subitement fin de semaine dernière.

Elle a été pendant 10 ans secrétaire générale du Comité Interentreprises de l'ORTF.

Elle a ainsi accompagné des milliers d'enfants de nos établissements dans les colonies ou dans les voyages qu'elle a organisés avec son équipe.

Nous pensons forcément à elle, et nous voulons exprimer notre solidarité amicale dans la peine qui touche toutes les personnes de notre pôle qui l'ont côtoyée : notamment William Maunier, et Eric Vial qui fut son adjoint pendant de nombreuses années.

Nous compatissons à leur douleur.

La nomination par le CSA de Delphine Ernotte à la place de Rémy Pflimlin fait couler beaucoup d'encre.

A FO, nous avons toujours contesté l'opacité dans laquelle s'est déroulée cette nomination...et d'ailleurs nous l'avons exprimé très durement devant les représentants de cette institution.

Il semble, une nouvelle fois, que des collusions et des conflits d'intérêts ont eu lieu dans les débats qui ont accompagné cette désignation.

Incontestablement, ces actions sont condamnables.

Les salariés sont épisés par ce petit monde clanique qui s'attribue des postes en totale connivence, sous couvert d'indépendance et de démocratie.

Les travailleurs, les citoyens ne sont pas dupes : il faut arrêter de nous prendre pour des naïfs.

Mais Force Ouvrière ne se fait pas d'illusion non plus sur les attaques dont fait l'objet la nouvelle dirigeante de France Télévisions.

Ces attaques viennent d'autres groupes de pression, de l'extérieur ou de l'intérieur de notre entreprise, déçus de voir que leur poulain n'ait pas été retenu. Tout est bon pour faire passer la nouvelle patronne pour une zozo :

- des propos sexistes,
- des pseudo-relations avec des membres du CSA ou des patrons du CAC 40,
- sa supposée incompétence dans le domaine des médias,
- sa réputation de « cost-killeuse ».

Toutes ces ficelles sont un peu grosses et ne visent qu'un but : la déstabilisation.

Ces tentatives de nuisance dont elle est victime, est détestable, et jamais constructive pour l'avenir de l'entreprise.

Les salariés sont dégoûtés et indignés :

- Indignés des mensonges, des combines.
- Indignés d'une République qui recule sur ses valeurs.
- Indignés que l'engagement pour le service public ne soit plus la valeur cardinale de ceux qui s'expriment sur ce sujet.

FO n'a pas l'habitude de choisir son patron ; nous ne faisons pas de cogestion.

Mais de notre côté, nous jugerons la nouvelle présidente sur des actes, et non sur des rumeurs.

Autre sujet très préoccupant en ce moment : le choix en cours pour les nouvelles caméras. Cette question inquiète beaucoup dans les différentes antennes...en particulier nos collègues JRI et OPV. Force Ouvrière réclame une transparence totale, et la mise en place d'un vrai dialogue...afin que les idées, les réflexions des uns et des autres puissent être exprimées et entendues, et ce AVANT que les décisions ne soient prises.

Ce CE est celui de la restitution du rapport d'Henri Vacquin sur les risques psycho-sociaux dans notre entreprise.

Henri Vacquin apporte des réponses au malaise des salariés et suggère des propositions.

Nous souhaitons sincèrement que ce travail, dont nous saluons la qualité, ne reste pas lettre morte.

Que cet audit précis ne termine pas en classement vertical, comme d'autres rapports avant lui.

Nous désirons que la direction se saisisse de l'opportunité qui lui est offerte pour rénover le dialogue social, et le nécessaire besoin de bien-être des salariés dans leur travail.

Nous serons très attentifs à l'après rapport Vacquin.

Enfin, nous souhaitons également annoncer au Comité d'Etablissement du Pôle Nord-est que le congrès fédéral de notre syndicat se tiendra dès ce samedi 30 mai, pour 4 jours en Avignon, qui va réunir les travailleurs des secteurs des Arts, des Spectacles, de l'Audiovisuel, et de la Presse. Il sera notamment question des annexes 8 et 10 concernant les intermittents du spectacle.

Dernière minute : au vu des excellents résultats de Force Ouvrière dans notre pôle, 3 représentants du Pôle Nord-est ont pu être élus dans les plus hautes instances fédérales, lors de ce congrès.

Le CE a débuté par une info d'ordre pratique : le passage au MPEG 4 prévu pour avril 2016...qui va constituer un important chantier d'ici là pour les équipes directement concernées.

L'ordre du jour fut ensuite le rapport Vacquin, le budget du Pôle, et 3 projets de modification d'organisation.

1/ RESTITUTION DES CONCLUSIONS D'HENRI VACQUIN

L'un des constats du sociologue : le personnel a le sentiment d'être mal aimé de l'actionnaire, qui ne propose pas suffisamment de continuité d'action.

La notion d'entreprise unique passe mal, les diverses identités restant bien présentés (ce qu'Henri Vacquin surnomme les "villages gaulois").

Le changement organisationnel est aussi mal compris et mal vécu.

Certaines professions sont identifiées comme plus à risque :

- les JRI, du fait des troubles musculo squelettiques, et de l'incertitude par rapport au matériel futur
- les OPS, moins intégrés aux équipes de reportage, et inquiets pour leur avenir
- les OPV, notamment au siège, insuffisamment respectés
- les monteurs, qui redoutent la disparition de leur métier
- et les assistantes de rédaction, en surcharge chronique, et insuffisamment associées aux infos du service

Derrière tout cela, il y a le problème de l'évolution vers plus de polyvalence et de poly compétences.

Quel accompagnement ? Quelles formations ?

La direction doit veiller aux problèmes de surcharge de travail, mais aussi de sous charge (et au sentiment d'inutilité).

Il existe aussi un sentiment d'injustice pour des personnes qui passent des années sans gratifications ni promotions.

Les experts constatent une insuffisance de réponses des RH sur ces questions.

En complément de cette restitution a été présenté aussi le "plan d'actions indicatif" que la direction propose d'entreprendre. Celui ci comprend 6 axes principaux :

- clarifier les rôles, et ce que chacun peut décider
- clarifier la vision commune du management : établir le "portrait robot du manager à FTV"
- promouvoir les pratiques professionnelles (pour les monteurs, OPS, scriptes, OPV, doc, assistantes), en intégrant des problématiques de reconversion, au plus près du terrain
- établir un process pour identifier les situations à risque
- rééquilibrer les charges de travail
- promouvoir toutes les actions positives

Commentaires de FO :

Le travail est bien fait, mais, comme d'habitude, on pose mal les questions de l'après.

En même temps que l'on sort ce rapport, on vient parler des 1222 personnes qui seraient en trop à France TV.

N'oublions pas que ce n'est pas une entreprise comme les autres ; la concertation fait partie de la culture d'entreprise.

- Par ailleurs, protéger les collègues qui vont mal doit être une priorité ! Ce qu'on ne sait pas faire !!!

Nous soulevons aussi de nombreuses contradictions :

- Alors qu'il y a besoin d'exemplarité de tous les côtés, on assiste aux affaires du CSA, de la patronne de l'INA qui détourne 40.000 euros en frais de taxi (et qui est recasée au ministère de la culture)... Et à côté, on est capable d'infliger une commission de discipline pour une broutille : ça ne passe plus !
- Que dire aussi, dans le même esprit, des "petits arrangements" pour le "G20" ???
- On souhaiterait aussi que la DSQVT ait moins les mains liées, et qu'elle agisse quand le besoin se présente.
- Plus largement, pourquoi notre contrat d'objectifs et de moyens, d'une durée de 5 ans, doit-il subir autant d'avenants ? On en compte une quinzaine !
- Qu'est devenu le rapport Brucy, pourtant très intéressant ?
- Que dire aussi du mal être de nombreux cadres, dont personne ne parle ? Eux aussi peuvent être victimes de risques psycho sociaux.
- De même, les salariés exerçant des mandats, et qui ne sont pas bien remplacés sont également en souffrance. Tout cela doit s'arrêter très vite !
- Nous n'oublions pas non plus les entretiens de formation qui ne fonctionnent pas bien. Y a t'il une forme de désillusion ? Une envie que ça n'aboutisse pas ?
- Ou attend t-on que ça craque pour commencer à s'intéresser aux problèmes ?

2/ POINTS SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE AU 31/12/2014 ET SUR LE BUDGET 2015

Ce budget, qui s'élève à 109 millions d'euros, concerne pour plus des deux tiers de la masse salariale.

La commission économique s'est réunie le 23 avril dernier, et a effectué une présentation détaillée de ses travaux.

Nous vous invitons à prendre connaissance du compte rendu de cette commission économique

- en cliquant [ICI](#)...

- ou en vous rendant dans les dernières pages de ce document...

En marge des travaux de la commission, des commentaires et questions ont été posés en CE.

- Les efforts en matière de communication ont été soulevés, mais il a été demandé à la direction d'aller encore plus loin, et d'en faire davantage. Les décisions pour les opérations de communication en 2015 seront arrêtées courant juin.

- Soulevé aussi, le niveau de budget non dépensé en 2014 pour des personnels supplémentaires.

En l'occurrence 800.000 euros (soit l'équivalent de 11 postes). Si la direction précise que ça ne fait que 1% de la masse salariale, l'enveloppe non utilisée reste conséquente. La direction ajoute aussi 2 autres choses : qu'elle s'est montrée prudente dans sa gestion en 2013 et 2014, et que cette "cagnotte" ne devrait pas exister à nouveau à la fin 2015

3/ PRÉSENTATION DE 3 PROJETS DE MODIFICATION D'ORGANISATION

Ces projets répondent à 2 enjeux :

- se réorganiser suite à 2 départs dans le cadre du PDV
- vouloir donner un signe positif à l'antenne de Nancy, nous explique t'on...

Les 2 départs dans le cadre du PDV sont ceux :

- d'Eric Monier, directeur de la régulation, avec la suppression du poste de directeur de la transformation (précédemment occupé par Éric Joho, et non remplacé)
- et de Sylvie Mervant, en mission à 50% à Nancy et à 50% à la coordination des programmes

Dans le 1er cas, c'est bien le poste anciennement occupé par Éric Joho qui est supprimé : le poste d'Eric Monier sera donc remplacé.

Dans le second cas, c'est Michel Broggi qui voit ses fonctions d'administrateur évoluer : il conserve une de ses 2 missions (concernant le suivi des PAE et opérations spéciales), et va se voir confier la mission de Sylvie Mervant concernant la coordination.

Quant aux secondes missions de Michel Broggi et Sylvie Mervant (respectivement l'administration d'antenne à Reims et Nancy), ces deux tâches sont confiées à une nouvelle administratrice, par redéploiement d'un poste de chargée de production. Et pour ce faire, c'est Anne Billiotte qui a été choisie.

FO s'étonne de la façon arbitraire dont le choix a été fait, sans qu'il y ait eu consultation des différentes chargées de production. Il fait remarquer aussi que, avec cette nouvelle organisation, il ne restera plus qu'une seule chargée de production sur le site de Nancy (contre 2 auparavant).

Réponse de la direction : le choix a été fait par rapport au profil recherché, et il est rappelé que les chargées de production ne sont pas rattachées à un lieu, mais plusieurs sur l'ensemble du Pôle. En l'occurrence, elles sont 4, pour l'ensemble des antennes.

Il est soulevé aussi que, avec cette organisation, Anne Billiotte se verra confier 2 antennes différentes.

La direction répond que, partout, la charge d'une antenne correspond bien à la moitié du temps d'une administratrice. Le temps dédié sera donc équivalent à auparavant.

Enfin, un 3ème projet est évoqué : celui de la création d'un poste de responsable IMG (Immobilier et Moyens Généraux) à Nancy, par redéploiement du poste d'assistant logistique (qui était occupé par Frédéric Marchant...qui ne serait pas remplacé).

- Le CE s'est étonné, ayant connaissance que le poste était déjà occupé par un salarié.

La direction a précisé à ce sujet que l'homme en question n'était pas "responsable IMG" et que la responsabilité était assurée par le chef de centre.

- Autre point soulevé par le CE : avec cette organisation, il ne resterait plus qu'un seul assistant logistique à Nancy. Comment les choses se passeraient elles alors, lorsqu'il serait absent ?

Réponse de la direction : il appartiendra au nouveau responsable IMG d'organiser son service pour assurer au mieux l'ensemble des tâches qui lui incombent.

Pour le CE, il est clair que cette réponse en l'état est insuffisante pour donner l'éclairage nécessaire par rapport à une organisation qui risque d'être compliquée.

Ces 3 sujets ont été évoqués plus longuement lors d'une commission mixte le 26 mai à Reims. Ils feront l'objet d'une étude approfondie de la commission, qui présentera son rapport avant le prochain CE. Ce dernier devra alors rendre un avis le 26 juin sur chacun d'eux.

4/ QUESTIONS POSÉES PAR RAPPORT AU RENOUVELLEMENT DES CAMÉRAS

- Les élus FO ont alerté la direction par rapport à la forte inquiétude qui règne chez les JRI et OPV à ce sujet. Une plus grande transparence a été réclamée : nous demandons l'organisation de temps d'échanges et de réflexion dans toutes les antennes, avant que les décisions ne soient prises.

- La direction nous a rappelé que l'IC-CHSCT a mandaté le cabinet SECAFI pour une expertise qui doit être rendue le 3 juin. L'IC-CHSCT rendra alors un avis, qui sera transmis aux CHSCT de chaque antenne. Ceux-ci devront alors rendre leur avis avant le 30 juin.

Au final, tout sera bouclé lors du CCE du 16 juillet.

- Il est par ailleurs prévu que les matériels soient présentés dans chaque antenne. Un kit, avec les 3 modèles, sera mis à disposition pour cela. Il s'agira bien d'une "présentation" et non de nouveaux tests. Pour cela, l'entreprise se limitera à ce qui a été effectué.

- Le CE souligne à nouveau ce manque de transparence : il y a besoin de davantage d'info "officielle" pour couper court à tout ce que l'on peut entendre...

5/ PROBLÈME POSE PAR L'IMPLANTATION DE LA NOUVELLE RÉGIE DE BESANÇON

Les élus FO ont appelé la direction à une plus grande communication sur ce projet qui inquiète beaucoup les collègues bisontins.

La direction entend, et estime elle aussi qu'il est important que les choses soient bien présentées localement...d'autant qu'il y a des explications très claires à apporter, notamment sur le choix du lieu d'implantation.

Il nous est donc dit que le chef de centre de Besançon va se charger de l'organisation de ces temps de communication.

6/ REMPLACEMENTS À LA LOCALE DE METZ

FO a demandé pourquoi la solution de l'intérim n'avait pas été choisie à Metz pour le remplacement de l'assistante lors de l'exercice de ces mandats.

La direction répond qu'ailleurs qu'il est toujours préférable d'opter pour d'autres solutions que l'intérim.

La direction compte voir d'abord comment les choses vont se passer suite à la formation de 2 nouvelles personnes.

7/ TOURNAGES AVEC I PHONE À MULHOUSE

La direction rappelle qu'il ne s'agissait que d'une expérimentation dans le cadre d'échanges avec une association de TV européennes.

Ces conditions de tournage ne font absolument pas partie des priorités à venir à France TV

Il est juste précisé que bon nombre de salariés se sont vus doter d'un i phone, permettant la prise de photos, et leur mise en ligne sur internet.

8/ LA SITUATION À LA LOCALE DE BOULOGNE

La direction a choisi la solution du détachement de Christophe Lepine pour en assurer la rédaction en chef. Fabrice Dujardin revient donc à Lille.

Quant à Philippe Basquin, ancien rédacteur en chef en titre, il est à Lille lui aussi, pour exercer une autre activité (responsable d'édition).

Prochain CE le 26 juin à Strasbourg



Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Etablissement sont à votre écoute :
Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)



Compte-rendu Commission économie et structure Pôle Nord-Est Jeudi 23 Avril 2015 à Nancy

Présents : Laurence Carpentier, Florence Neuville, Yvonne Roerig,
Jean-Renaud Gacon, Bruno Demange

Pour la direction : Nadine Mougel

Invité : Stéphane Bigata (cabinet SECAFI)

Ordre du jour : examen du budget 2015 du Pôle Nord Est, et de la situation financière au 31 décembre 2014

Le budget en question, qu'il est prévu d'affecter à l'activité du Pôle Nord Est en 2015 s'élève à **109 millions d'euros**, soit l'équivalent du budget 2011.

À titre de comparaison, ce budget est quasi égal aux dépenses effectuées en 2014 : ces dernières se sont élevées en effet à **108,5 millions**.

1/ Comment se situe ce budget 2015 dans l'enveloppe globale de celui de France Télévisions ?

En préalable (et en marge des travaux de la commission sur le budget du Pôle), voici tout d'abord un petit focus sur ce contexte global.

L'essentiel des 109 millions du budget 2015 du Pôle Nord Est s'inscrit dans une enveloppe intitulée "programmes régionaux", s'élevant à 372 millions d'euros, pour les 4 pôles.

Cette enveloppe est composée par de la masse salariale pour environ 70%, et constitue l'une des lignes d'un budget global pour l'entreprise qui dépasse les 2 milliards et demi d'euros.

Cette enveloppe destinée aux programmes régionaux représente près de 15% du budget total, correspond à 18% des programmes, et 34% de l'effectif

Les autres lignes principales de ce budget de l'entreprise :

- programmes nationaux : plus d'un milliard (avec pour l'essentiel des achats)
- info nationale : 235 millions
- sport : 183 millions
- programmes outre mer : près de 200 millions

Autre focus : concernant le détail des recettes de l'entreprise !

Les recettes attendues pour 2015 s'élèvent à **2,825 milliards d'euros** :

- l'essentiel est constitué par des ressources publiques, pour **2.481 milliards** (en baisse de près de 12 millions par rapport au budget 2014)
- quant à la pub, il est prévu de percevoir **340 millions**, en progression de 20 millions par rapport aux prévisions de l'année passée

Un chiffre est important à avoir en tête : celui des recettes générées par les droits audiovisuels....

France Télévisions ne perçoit **que 7 millions d'euros par an**, soit moins de 0,25% de son budget, générés pour l'essentiel par une seule émission : les "chiffres et les lettres".
À titre de comparaison, la BBC recueille pour sa part entre 1/4 et 1/3 de son budget avec ses droits.

Avec l'évolution de notre activité, cette question d'une plus grande détention de droits est plus que jamais à l'ordre du jour.

Nous notons que le projet stratégique de notre nouvelle présidente évoque aussi ce sujet (*en page 24*).

2) Petit focus sur ce que sont les charges de niveaux 1, 2, 3

Avant de détailler l'analyse de notre budget, il nous est paru intéressant de préciser ce que l'on trouve dans ces différents niveaux de charges.

Tout d'abord, **le niveau 3** intègre les secteurs non gérés par le Pôle, mais utilisés ensuite dans notre quotidien.

En l'occurrence, les services finances, RH, et le secteur informatique.
Le Pôle n'a pas la main sur ces lignes budgétaires.

Ensuite, **le niveau 2** concerne les facturations, à l'exemple de celles de la filière production. Le Pôle en tant que client s'adresse au fournisseur pour déterminer le besoin et un budget est déterminé en conséquence. Il traduit donc une capacité d'engager les ressources du fournisseur.

Les dépenses de niveau de niveau concernent également des refacturations entre pôles ou secteur (exemple des prêts de personnel)

Enfin, **le niveau 1** correspond aux dépenses qui sont directement engagées dans le NE, celles sur lesquelles un pilotage peut être assuré.

3) Examen du suivi budgétaire au 31/12/2014

En cette fin d'exercice, il reste une somme **de 1,6 millions** qui n'a pas été utilisée par rapport à ce qui était prévu.

Ce solde positif, qui représente **1,5% du budget**, est inférieur à ce qui avait été dégagé fin 2013 : *celui ci était alors de 3,9 millions*.

L'essentiel de ces 1,6 millions provient de charges de personnel...

En l'occurrence pour **1,3 millions** :

- dont **800.000** s'expliquent par l'existence de postes bien inscrits dans le budget, mais restés vacants
- et dont **500.000** correspondent à de la variation de congés.

À noter :

Le budget de charges de personnel a bénéficié d'un abondement de la direction de l'entreprise, à hauteur de 2,8 millions...pour financer les conséquences de l'accord du 28 mai 2013. En l'occurrence le passage au forfait jour, les mesures d'harmonisations, les transpositions, et l'impact du nouveau régime du week-end.

En dehors des charges de personnel, dans ce solde de 1,6 million, **une somme de 300.000 euros** provient de non dépenses prévues initialement sur les autres achats.

Dans les charges de niveau 1 :

- Achats de programmes : 1,9 million a été engagé (sur les 2 millions qu'il était possible d'utiliser)

- Frais de programmes : ces dépenses ont augmentés par rapport à 2013, car davantage de PCPL ont été tournés ; on constate une économie globale de 536.000 euros sur cette ligne budgétaire (dont 347.000 proviennent du budget du "fonds d'intervention", alors que les dépenses sont réparties sur d'autres lignes budgétaires)

- Achats hors programmes : ces dépenses ont diminué par rapport à 2013 et il est précisé que la forte baisse des dépenses carburant, fuel, gaz pour 102 000 € (cf baisse du coût de l'énergie) a permis de dépenser plus pour de l'achat de petits matériels (à hauteur de 92.000 euros).

- Coût des transmissions : le coût du réseau Wan a baissé et parallèlement les dépenses de "capacités occasionnelles" de transmission ont été basculées en "charges de niveau 2". Cette ligne budgétaire baisse donc de 900.000, pour atteindre 1,1 million.

- Frais de missions et transports : à hauteur d'un peu plus de 3 millions...frais en augmentation de 109.000 euros par rapport à 2013, mais inférieur à ce qui était prévu...

La ligne intègre les frais liés aux élections municipales, ainsi que les mobilités et détachements, assez nombreux en 2014. À cela s'est ajouté une sollicitation accrue de non permanents, pour aider aux soldes des congés sur le dernier trimestre.

Un chiffre clé : un ÉTP non permanent revient à un total de 20.000 euros de frais de missions sur l'année.

- Locaux et charges immobilières : à hauteur de 2,9 millions...en augmentation de 178.000 euros, mais à mettre en regard de la ligne services extérieurs en baisse de 190 000 euros. En effet, les dépenses de gardiennage-accueil ont été regroupées sur un seul et même compte comptable. Au global, sur le gardiennage, on constate une baisse de 67 000 euros par rapport à 2013.

- entretien / maintenance : à hauteur de près de 2 millions.

Le coût du nettoyage baisse (du fait de nouveau contrat mise en œuvre en 2013), de même que l'entretien des véhicules (en 2013, il y avait eu un important renouvellement de la flotte automobile qui avait entraîné des dépenses de remise en état des véhicules, ce qui ne s'est pas reproduit en 2014). Il y a donc une baisse de ces dépenses pour 45.000 euros. Couplée avec la baisse du coût du nettoyage, cela a permis d'augmenter les dépenses d'entretien d'immeuble effectués à Amiens, Reims et Lille pour un total de 52 000 euros.

D'autres travaux sont programmés pour 2015, notamment au niveau du RDC de Nancy.

- communication / promotion :

On constate une baisse importante de 205.000 euros. Dans les faits, il n'y a pas de baisse, car la totalité des "achats d'espace" liés à la campagne publicitaire des matinales a été transférée en "charges de niveau 2".

De fait, les dépenses de communication ont augmenté de 15.000 euros.

- intérim : total de 281.000, soit une baisse de 90.000 par rapport à 2013.

Dans les charges de niveau 2 :

La commission constate un droit de tirage en progression de 900.000, pour atteindre une hauteur de 3,5 millions.

On retrouve également dans ces dépenses les achats d'espaces (pour 220.000), et des prestations telles que les moyens techniques mis en place au salon de l'agriculture...ou la participation pour la PAE commune avec le Limousin, pour une cérémonie à Oradour sur Glane et également les refacturations de personnel.

Dans les charges de niveau 3 :

Celles ci concernent les coûts des services finances, RH, plus une partie de l'informatique.

Conclusion concernant ce suivi budgétaire :

On retiendra globalement cette année :

- le passage des matinales à 52 mn en sept 2013 (soit 1 année pleine en 2014)
- l'augmentation de la production des PCPL
- le maintien de l'enveloppe des documentaires à hauteur de 2 millions d'euros
- la réalisation de "grosses" PAE", comme celle sur l'anniversaire au Vieil Armand, ou encore des couvertures de basket ou la compétition de Chaux Neuve

Globalement, l'année s'est davantage placée dans une logique de "saine gestion" plutôt que d'économie,

4) l'examen du budget 2015

Ce jeudi 23 avril, ce budget nous est présenté pour un total de 109 millions d'euros, équivalent à 2011.

Nous notons cependant que, suite à cette réunion de la commission économique, nous avons pris connaissance du projet stratégique de notre nouvelle présidente.

Et que celui ci précise, en page 11, *qu'il sera procédé à l'élaboration d'un budget rectificatif pour 2015...avec des efforts qui devraient concerter prioritairement les frais de siège.*

L'essentiel de ces 109 millions d'euros correspond à la masse salariale.

Pour expliquer la constitution de ce budget 2015, on peut faire un **calcul simple** en partant des charges de personnel budgétisées en 2014 :

- **en 2014**, celles ci étaient donc de 72 millions
- **on ajoute** l'équivalent de l'abondement lié aux impacts de l'accord collectif ...soit + 2,8 millions
- **on effectue** un glissement de 1%...soit 750.000
- **et on retire ensuite** l'effet du PDV, estimé à 1,3 millions (pour 17 postes dans le Pôle) et une baisse de budget complémentaire de 150 000 euros.

Il est donc prévu à ce jour une enveloppe **de 74,1 millions** pour les charges de personnel 2015.

À noter : cette ligne budgétaire a été calculée avec un impact du PDV à hauteur de 100%. Or, on sait que cet impact ne sera que partiel en 2015. L'économie réelle sera moindre.

Concernant les autres lignes pour les charges de niveau 1 :

- le budget "*achat de programmes*" reste bien fixé à 2 millions.
- le budget de *frais de programmes* et de production est en baisse de 150.000 et se rapproche du réalisé de 2014
- idem pour les frais de mission : baisse de 150.000
- de même, le budget de *frais de maintenance* baisse de 45.000 (sachant que les frais liés à Newsbase, à Reims, ne sont désormais plus d'actualité).
- et on constate une forte baisse (près d'1 million) de la ligne "*frais de transmissions*"... Dans les faits, le coût du réseau Wan est, lui aussi, transféré en charges de niveau 2.

À noter : ce budget intègre, comme celui de 2014, une dotation exceptionnelle, du fait de la couverture d'élections, **à hauteur de 700.000 euros**.
On ne retrouvera pas cette dotation dans le budget 2016.

Quant aux recettes, elles sont **estimées à 11,6 millions**, les recettes nettes s'élèvent, pour leur part, à près de 10,3 millions.

En conclusion, la commission retient que ce budget 2015 s'inscrit dans la suite logique des précédents.

Elle sera évidemment attentive à ce qu'il se passera au cours de cet automne.

Le président

Bruno DEMANGE